

# **Interprétation nationale des Principes et Critères génériques de la RSPO pour le Gabon**

Compte rendu

Par WWF Gabon pour le Comité de pilotage et les groupes de travail de l'IN Gabon

**Décembre 2015**

# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Processus, participation et chronologie.....</b>	<b>3</b>
Résumé du processus .....	3
Amorçage du projet .....	4
Revue légale.....	5
Groupes de travail .....	5
Consultation publique.....	6
Révision par la RSPO .....	7
Atelier de validation .....	7
Envoi à la RSPO.....	7
<b>Annexes .....</b>	<b>11</b>

# Introduction

Ce document présente le résumé requis par la RSPO pour le processus suivi pour le développement de l'Interprétation Nationale (IN) des Principes et Critères génériques de la RSPO pour le Gabon, réalisée entre juin 2012 et novembre 2015.

Le processus suivi a été décidé et supervisé par le Comité de pilotage, dont les membres étaient WWF, SIAT, Olam, et l'ANPN, et a impliqué un grand nombre de parties prenantes, dont des producteurs (Olam, SIAT), des ONG environnementales et sociales nationales et internationales (WWF, WCS, ZSL, Brainforest, IDRC Africa, Centre pour l'ADDE, Croissance Saine Environnement, AGNU, Civisme Verte Association), des représentants de l'administration (ANPN, Conseil climat/Plan national pour l'affectation des terres, Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature, Centre National Antipollution, Direction Générale des Forêts, Direction Générale du Développement, Inspection Générale du Travail, Direction Générale des Écosystèmes Aquatiques, TERE, Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle) et autres experts de l'environnement, socio-économie et cartographie participative.

À l'issue du processus, les parties prenantes de la filière huile de palme gabonaise ont développé et validé les Principes et Critères génériques de la RSPO sous la forme d'une Interprétation nationale COMPLÈTE pour le Gabon, qui a été envoyée à la RSPO pour approbation. La documentation relative à l'IN inclut :

- Les Principes et Critères 2013 de la RSPO pour la production durable d'huile de palme ;
- L'Interprétation nationale pour vingt-huit (28) critères spécifiques, suivant les exigences du Comité des standards et de la certification de la RSPO sur ce que les IN doivent considérer ;
- Une liste des lois, conventions et traités nationaux et internationaux pertinents à la production et l'utilisation durable de l'huile de palme au Gabon ;
- La définition d'un petit producteur dans le contexte gabonais, développée au cours du processus d'interprétation nationale ;
- D'autres définitions spécifiques, par exemple : paramètres de mesure des accidents entraînant une perte de temps (LTA) ; opérations dangereuses dans le contexte local ; main d'œuvre temporaire ; main d'œuvre migrante ; politique de travail spéciale ; substitution de contrat et salaire pour un niveau de vie décent (suivant les lignes directrices pour le développement d'une IN détaillée pour le critère 6.12).

## Processus, participation et chronologie

### Résumé du processus

En résumé, le processus de développement de l'interprétation nationale des P&C de la RSPO pour le Gabon a suivi les étapes clés suivantes :

- Le processus a été initié en 2012 par quatre **membres de la RSPO** (WWF, ZSL, SIAT, Olam) ;
- Les membres de la RSPO ont établi un **Comité de pilotage** pour l'IN au Gabon, pour superviser le développement et la validation de l'IN pour le Gabon ;
- Un **Roadshow RSPO** a été mené afin de renforcer les capacités des parties prenantes sur la RSPO, les exigences de la norme, et le processus de développement d'une interprétation nationale RSPO (2012) ;
- Une revue des lois et réglementations nationales ainsi que des conventions et traités internationaux pertinents a été menée et une **Revue légale finale** produite en 2012 (et mise à jour en 2015) ;

- Quatre **Groupes de travail techniques** ont été créés. Les GT ont organisé une série d'ateliers et de réunions sur la période 2012 à 2014 :
  - HVC / biodiversité,
  - Pesticides et meilleures pratiques agricoles,
  - Droits fonciers et coutumiers, et
  - Santé-sécurité, travail.
- La première version « zéro » de l'IN pour le Gabon a été publiée en 2014 ;
- Une **consultation publique** a été menée au niveau local et international (entre décembre 2014 et avril 2015). Le comité de pilotage a passé en revue tous les commentaires reçus durant la période de consultation publique et produit une nouvelle version de l'IN (en mai 2015) ;
- La version préliminaire de l'IN pour le Gabon (mai 2015) a été envoyée à la RSPO. Les commentaires reçus par le Comité de pilotage ont été résolus dans la version suivante ;
- La version préliminaire de l'IN pour le Gabon (mai 2015) ainsi que les commentaires de la RSPO ont été envoyés à Proforest (Oxford, UK) qui a produit une nouvelle version en vue de l'atelier de validation (octobre 2015) ;
- Le **rapport de la revue légale** a été mis à jour (novembre 2015) ;
- Un **atelier final de validation** a été organisé à Libreville (les 12 et 13 novembre 2015), durant lequel les parties prenantes gabonaises ont validé l'**IN finale pour le Gabon** crière par crière ;
- L'IN pour le Gabon a été traduite dans la version anglaise finale<sup>1</sup>, vérifiée par le Comité de pilotage pour confirmer que la traduction soit bien en accord avec les décisions prises lors de l'atelier de validation, et **envoyée à la RSPO pour approbation** (décembre 2015).

## Amorçage du projet

Les membres de la RSPO présents au Gabon en 2012, c'est-à-dire Olam, SIAT, ZSL et WWF, se sont engagés dans le processus de développement d'une interprétation nationale des Principes et critères de la RSPO pour le Gabon. Ce groupe a développé et géré le processus d'IN par l'intermédiaire d'un Comité de pilotage composé de Olam, SIAT, l'ANPN et WWF.

Le processus a été officiellement amorcé en juin 2012 après le **Roadshow RSPO** organisé à Libreville auquel la plupart des parties prenantes principales de la filière ont été invitées. Le Roadshow a eu lieu les 6 et 7 juin 2012 et était coorganisé par le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Environnement, et les membres de la RSPO au Gabon. L'atelier était animé par Proforest.

Soixante-quatorze (74) représentants des différents groupes de parties prenantes au Gabon étaient présents au Roadshow, y compris : des organisations de la société civile, des organisations nationales et régionales de gestion des pesticides, des producteurs d'huile de palme, des autorités locales (de plantations locales), des partenaires au développement (Banque Mondiale, BAD, AFD), ONG de conservation et pour l'agriculture (WCS, ZSL, Brainforest, Conservation Justice, IDRC Africa, CADDE), les ministères clés (Forêts, Travail, Environnement, Agriculture) et les deux boîtes d'études environnementales principales au Gabon (TEREA, Ecosphere).

<sup>1</sup> La version anglaise approuvée sera aussi disponible en français.

## Revue légale

Une revue légale a été menée systématiquement pour chacun des critères de la RSPO en 2012, à la suite d'une revue légale et institutionnelle de la filière et de discussions avec des spécialistes de la loi gabonaise. Le compte-rendu *Revue légale* a ensuite été revu par les départements de l'environnement et de l'agriculture, ainsi que par des membres de la RSPO au Gabon. La revue légale finale a été présentée au cours du Roadshow RSPO de juin 2012. Le document a été mis à jour en 2015 pour intégrer tout changement législatif survenu au cours de la période d'intervention.

## Groupes de travail

La RSPO encourage les pays qui développent une interprétation nationale de mettre en place des groupes de travail composés de représentants des différentes parties prenantes afin d'assurer un processus participatif. Par conséquent, le Comité de pilotage a établi quatre **Groupes de travail techniques** autour desquels le processus d'IN était articulé. Les membres de chacun des quatre groupes de travail s'y sont inscrits de façon volontaire au cours du Roadshow de juin 2012.

Les GT ont organisé une série d'ateliers et de réunions sur la période 2012 à 2014 :

- HVC / biodiversité,
- Pesticides et meilleures pratiques agricoles,
- Droits fonciers et coutumiers, et
- Santé-sécurité, travail.

Ces groupes de travail avaient pour responsabilité de développer des indicateurs nationaux et les lignes directrices correspondantes pour la partie des P&C qui leur avait été assignée. Chaque groupe devait proposer des indicateurs pour les critères RSPO correspondants à leur thème, selon la liste suivante :

- GT1 : critères 4.2, 4.5, et tous les critères des principes 5, 7 et 8 ;
- GT2 : critères 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 5.3, 5.5, 5.6, 7.2, 7.4 et 7.7 ;
- GT3 : critères 2.2, 2.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.10, 6.11, 7.1, 7.5 et 7.6 ;
- GT4 : critères 3.1, 4.1, 4.7, 4.8, 6.3, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10 et 6.11.

Les ordres du jour, comptes rendu et listes de participants pour les réunions des groupes de travail se trouvent dans les Annexes (fournies dans un document séparé, soumis avec ce rapport).

Résumé pour chacune des réunions :

- La première réunion était celle du groupe de travail 4 : Santé-sécurité / droit du travail, durant laquelle le point focal a été de revoir et proposer des indicateurs pour : (i) le critère 1 du principe 3 ; (ii) les critères 1, 7 et 8 du principe 4, et (iii) les critères 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 du principe 6.
- La deuxième réunion était celle du groupe de travail 2 : Pesticides et meilleures pratiques agricoles, et du groupe de travail 3 : Droits fonciers et coutumiers, durant laquelle les indicateurs suivants ont été revus et proposés : pour le groupe de travail 2 les 14 critères (4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 5.3, 5.5, 5.6, 7.2, 7.4, 7.7) ont été revus, tandis que le groupe de travail 3 en a revu 11 (2.2, 2.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.10, 6.11, 7.1, 7.5, 7.6).
- La troisième réunion était le groupe de travail 1 : HVC / biodiversité, qui a revu et proposé des indicateurs pour les critères 4.2 à 4.5, et les principes 5, 7 et 8.
- La dernière réunion a servi au Comité de Pilotage pour revoir les résultats de chacun des GT avant de soumettre la première version de l'IN au Secrétariat de la RSPO.

Durant leur réunion, chaque groupe de travail a pu discuter, modifier ou compléter, puis valider les indicateurs et les propositions de chacun des participants. Lorsqu'un membre était en désaccord avec son groupe, une

période de temps était mise à disposition pour discuter du problème et formuler une proposition pour discuter ou compléter l'indicateur, et l'approuver ou le rejeter.

Les réunions des groupes 2, 3, 4 et du comité technique du groupe 1 ont eu lieu dans l'auditorium du Ministère des Eaux et Forêts (au même endroit que le Roadshow de 2012) du fait du haut taux de participation.

Plusieurs parties prenantes ont participé aux groupes de travail techniques, y compris :

- Des ONG locales : Brainforest, IDRC Africa, CADDE et Croissance Saine ;
- Des ONG internationales : WWF, ZSL et WCS ;
- Le Gouvernement : Agence National des Parcs Nationaux, Direction Générale de la Protection de la Nature, Direction Générale des Forêts, Conseil Climat / Département pour le plan national, Direction Générale du Développement Rural et l'Administration du Travail ;
- Des consultants techniques : TERE ;
- Des opérateurs / producteurs : Olam et SIAT, et
- Les médias : Africa N°1, Gabon TV et Gabon Review

Le Comité de pilotage a aussi ciblé en particulier deux autres groupes importants : 1) les petits producteurs, et 2) les compagnies de la chaîne de valeur de l'huile de palme, cependant ces deux groupes ne sont pas représentés au Gabon et n'ont donc pas fait partie du processus.

## Consultation publique

Les consultations publiques ont eu lieu sur une période de cinq mois, et ont consisté en trois méthodes distinctes :

1. **un site internet local** pendant la période du 23 décembre 2014 au 23 février 2015 ;
2. **le site de la RSPO** du 15 janvier au 15 mars 2015 ;
3. **des réunions avec des communautés locales** situées autour des plantations de Makouké, Kango, Fougamou et Mandji entre le 16 et le 29 avril 2015.

Après la période de consultation publique, une revue technique de la première version de l'IN des P&C RSPO pour le Gabon a été menée par le Groupe de travail afin d'intégrer les commentaires et propositions reçus en ligne et durant les quatre ateliers avec les communautés locales autour des plantations de palmiers à huile. Une nouvelle version provisoire de l'IN a été publiée en mai 2015, qui intégrait tous les commentaires dans le format requis par la RSPO, au cours d'une réunion du Comité de pilotage de l'IN qui a eu lieu entre le 13 et le 15 mai 2015.

Pour plus d'informations sur les annonces et consultations publiques :

*La publication de la consultation publique sur un site local (<http://qabonreview.com/wwfrspo/>), avec un article (<http://qabonreview.com/blog/huile-de-palme-recueil-davis-sur-les-principes-et-criteres-rspo/>) invitant le public à envoyer leurs commentaires.*

*Gabon Ma Terre Mon Droit, une plateforme d'ONGs locales travaillant sur les droits fonciers des populations locales a publié un lien sur leur profil Facebook :*

*<https://www.facebook.com/GMTMD/posts/859910140741030>*

*Eugène Ndong Ndoutoume, Coordonnateur business et biodiversité au WWF Gabon a publié sur son profil Facebook : <https://www.facebook.com/euqs.ndong/posts/767576003297246> ;*

*Les association RSE et PED, qui fournissent des informations aux processus de RSE dans les pays émergents et en voie de développement, ont publié le lien sur leur site internet : <http://www.rse-et-ped.info/huile-de-palme-recueil-davis-sur-ladaptation-des-principes-et-criteres-rspo-au-qabon/>*

L'African Organisation for Standardisation (ARSO) a publié le lien sur son profil Facebook : (<https://www.facebook.com/AfricanOrganisationforStandardisation/posts/772130896210233?fref=nf>) avec un email à chacun des membres du Groupe de travail de l'IN afin qu'ils le partagent sur leurs réseaux.

L'annonce sur le site RSPO : <http://www.rspo.org/certification/national-interpretations/public-consultations/gabon-national-interpretation-public-consultation>

De plus, de plus amples informations sur la RSPO et le processus d'IN ont été présentées par les membres lors de :

- L'atelier de réflexion national sur la définition de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) pour les industries extractives dans la zone CEMAC – cet atelier a aussi servi d'opportunité pour promouvoir la RSPO et pour présenter une initiative locale d'avoir une norme ;
- À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement organisée par la DGEPN, l'un des sujets de discussion était la conservation de nos terres et forêts, ce qui a été l'occasion de défendre le fait que des opérations de production d'huile de palme développée en accord avec la RSPO peuvent permettre la préservation des forêts et ressources naturelles, et de promouvoir la RSPO et le processus d'IN.

## Révision par la RSPO

La nouvelle version de l'IN des P&C de la RSPO pour le Gabon (*Version de mai 2015*) a été rendue à la RSPO le 27 mai 2015 pour leurs commentaires. Le Comité de pilotage de l'IN pour le Gabon a reçu le feedback de la RSPO le 22 juillet 2015.

## Atelier de validation

L'atelier national de validation a eu lieu les 12 et 13 novembre 2015 au Sénat National de Libreville, et était facilité par Proforest. En préparation de l'atelier, Proforest avait revu la version préliminaire de l'IN et résolu les commentaires de la RSPO pour produire une nouvelle version du document d'IN.

L'atelier de validation a été organisé sur deux jours et a impliqué 35 participants, tous membres des groupes de travail. Ceux-ci ont été divisés en deux groupes : les participants avec un vote et les observateurs. Les participants votant comme les observateurs ont autant pu discuter des lignes directrices données dans l'IN, critère par critère. Durant l'atelier de validation, les participants se sont en particulier focalisés sur les 28 critères pour lesquels la RSPO requiert des IN de développer des lignes directrices spécifiques. Les participants avec un vote étaient divisés en trois chambres : environnementale, sociale et production ; les animateurs de l'atelier ont fait en sorte que les trois chambres soient égales en nombre, avec six participants chacune. Après une discussion participative pour chacun des critères, un vote était tenu à l'aide de cartes vertes et rouges. Si tous les participants montraient une carte « verte », alors les lignes directrices pour le critère en question étaient adoptées. Si une ou plusieurs carte(s) rouge(s) était/ent levée(s), le(s) participant(s) la/les tenant devaient expliquer pourquoi ils ne voulaient pas valider la version des lignes directrices proposée par l'IN, et suggérer une modification. Celle-ci était alors le sujet de plus amples discussions, et d'un autre vote. Ce processus a continué jusqu'à l'adoption unanime des 28 critères.

## Envoi à la RSPO

Le Comité de pilotage pour le Gabon a envoyé les documents suivants à la RSPO pour validation en décembre 2015 :

1. Interprétation nationale complète des P&C de la RSPO pour le Gabon en anglais
2. Définition des petits producteurs pour le Gabon
3. Revue des lois, traités et conventions
4. Compte rendu du processus suivi pour l'IN (ce rapport)

## **Calendrier**



Assemblement du Comité technique

1<sup>ère</sup> réunion du Comité technique

Révision du document et développement

Revue des lois, conventions et traités

1<sup>ère</sup> réunion du Comité technique

2<sup>ème</sup> réunion du Comité technique

3<sup>ème</sup> réunion du Comité technique

Consultation publique

X X X X

Révision du document et développement

Finalisation des documents

Envoi à la RSPO

## **Annexes**

1. Comptes rendus des réunions du Comité de pilotage
2. Comptes rendus des réunions des Groupe de travail
3. Compte rendu du Roadshow de 2012
4. Compte rendu du processus de consultation publique
5. Commentaires reçus en ligne
6. Compte rendu de l'atelier de validation (2015)